Les jumelages

La Ville de Trappes est jumelée avec les villes de Congleton (Grande Bretagne), Koprivnice (République Tchèque) et Castiglione del Lago (Italie).
La ville a également développé des partenariats avec la ville de Podor (Sénégal)

Congleton (Grande Bretagne)

La ville de Congleton est située dans le Cheshire dans une région touristique à 50 km de Manchester au nord et du Pays de Galles au sud, à 780 km de Trappes. Sa population s'élevait à 26 482 habitants en 2011.

Date du jumelage : 16 septembre 1962

Koprivnice (République Tchèque)

La ville de Kopivnice est située dans la région de Moravie-Silésie à 350 km à l'Est de Prague, à 1400 km de Trappes. Sa population s'élevait à 22 091 habitants en 2018. Le siège et les principales usines du constructeur de camions Tatra y sont implantés

Date du jumelage : 26 avril 1970

Castiglione del Lago (Italie)

La ville de Castiglione del Lago est située sur le bord du lac Trasimène, dans la province de Pérouse, dans la région Ombrie, en Italie centrale, à 1 280km de Trappes. Sa population est estimée à 15 600 habitants. Le village a obtenu le label des « Plus beaux bourgs d'Italie »

Date du jumelage : 1er mai 1971

Podor (Sénégal)

La ville de Podor est située au nord du Sénégal, située à 215 km à l'est de Saint-Louis (Sénégal), sur l'île à Morfil, entre deux bras du fleuve Sénégal, à 4 950km de Trappes. Sa population est estimée à

11 869 habitants.

En l'Hotel de Ville de Trappes
Ce 1er Mai 1971

Nous, Bernard HUGO Maire de Trappes (France)
Nous, Bruno MEONI Maire de Castiglione Del Lago Italie)

Proclamons le jumelage des villes de Trappes et de Castiglione Del Lago.

Sous l'égide de la FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES, en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble de nos populations.

DECLARONS solonnellement, au nom de nos administrés notre volonté de respecter les principes de la charte des villes jumelées, afin de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les gens de l'Italie et de France ouvrant ainsi la voie à l'entente complète entre les peuples de toutes les nations.

EN FOI DE QUOI

Nous, Maire de Trappes, Nous, Maire de Castiglione Del Lago

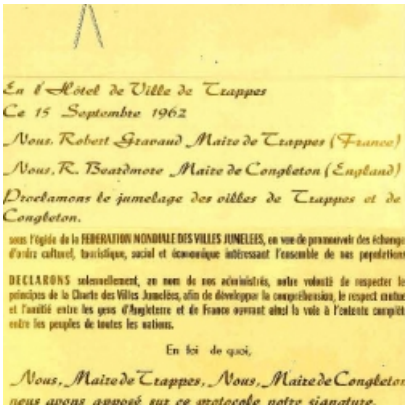

En l'Hôtel de Ville de Trappes
Ce 15 Septembre 1962

Nous, Robert Gravaud Maire de Trappes (France)

Nous, R. Beardmore Maire de Congleton (England)

Proclamons le jumelage des villes de Trappes et de Congleton.

sous l'égide de la FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMELEES, en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble de nos populations

DECLARONS solonnellement, au nom de nos administrés, notre volonté de respecter les principes de la Charte des Villes Jumelées, afin de développer la compréhension, le respect mutuel et l'amitié entre les gens d'Angleterre et de France ouvrant ainsi la voie à l'entente complète entre les peuples de toutes les nations.

En foi de quoi,

Nous, Maire de Trappes, Nous, Maire de Congleton

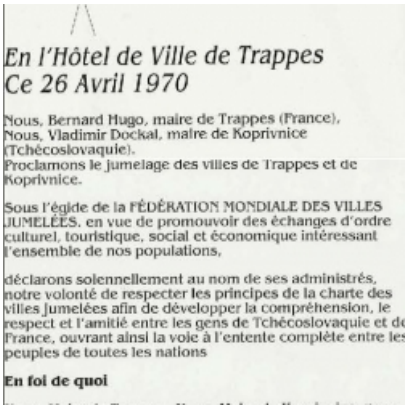

En l'Hôtel de Ville de Trappes
Ce 26 Avril 1970

Nous, Bernard Hugo, maire de Trappes (France),
Nous, Vladimir Dockal, maire de Koprivnice (Tchécoslovaquie).
Proclamons le jumelage des villes de Trappes et de Koprivnice.

Sous l'égide de la FÉDÉRATION MONDIALE DES VILLES JUMELÉES, en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique intéressant l'ensemble de nos populations,

déclarons solennellement au nom de ses administrés, notre volonté de respecter les principes de la charte des villes jumelées afin de développer la compréhension, le respect et l'amitié entre les gens de Tchécoslovaquie et de France, ouvrant ainsi la voie à l'entente complète entre les peuples de toutes les nations

En foi de quoi

Liens utiles

Site du comité de jumelage de Trappes
Site officiel de la Ville de Congleton
Site officiel de la Ville de Koprivnice
Site officiel de la Ville de Castiglione Del Lago